



Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

Intervention de Son Excellence Monsieur Apolinário Correia
Ambassadeur et Représentant Permanent de la République d'Angola
24^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.
2^{ème} Cycle de l'Examen Périodique Universel du Paraguay.

Monsieur le Président,

L'Angola, salue chaleureusement la Délégation du Paraguay et la félicite pour la présentation de son deuxième Rapport National concis au titre de l'EPU.

Nous constatons avec satisfaction que le Paraguay a présenté un rapport intermédiaire après la soumission de son précédent rapport, ce qui témoigne le respect du compromis du pays visa à vis du mécanisme d'évaluation périodique.

Nous apprécions la mise en place du système de suivi des recommandations, qui constitue un instrument efficace permettant l'accès aux informations relatives aux droits de l'homme et qui facilite l'élaboration des rapports nationaux en la matière.

Nous saluons l'adoption de la législation concernant la protection et la promotion des Droits de l'Homme, en l'occurrence la Loi générale contre la traite humaine et la Loi portant ratification de la Convention n° 189 sur le travail décent pour les travailleurs domestiques.